EcoQuartier de la ZAC de la Crestade Demi-Lune



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

SPLM MÉDITERRANÉE
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE MÉDITERRANÉE

Candidature à l'étape 2 du label EcoQuartier

Atelier Ecoquartier

7 octobre 2019

Plan de masse général



Les espaces publics de l'Écoquartier



Le paysage, la création d'espaces de rencontre, de convivialité dans le temps

Les principes paysagers, exemples d'aménagements

Le grand mail planté : une promenade à travers le quartier







Une stratégie de plantations autour de 3 strates : arborée, arbustive, basses (plantations vivaces)





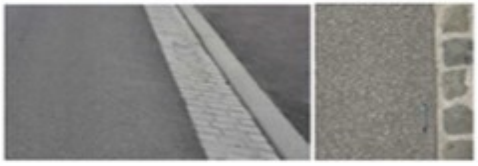






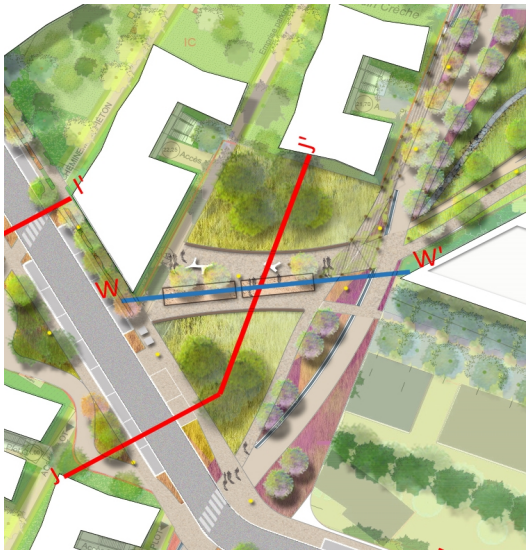
Revêtements : trottoirs en béton / enrobé / chainette pavées





Dossier de réalisation de ZAC, Relation Urbaines, Christian Luyton

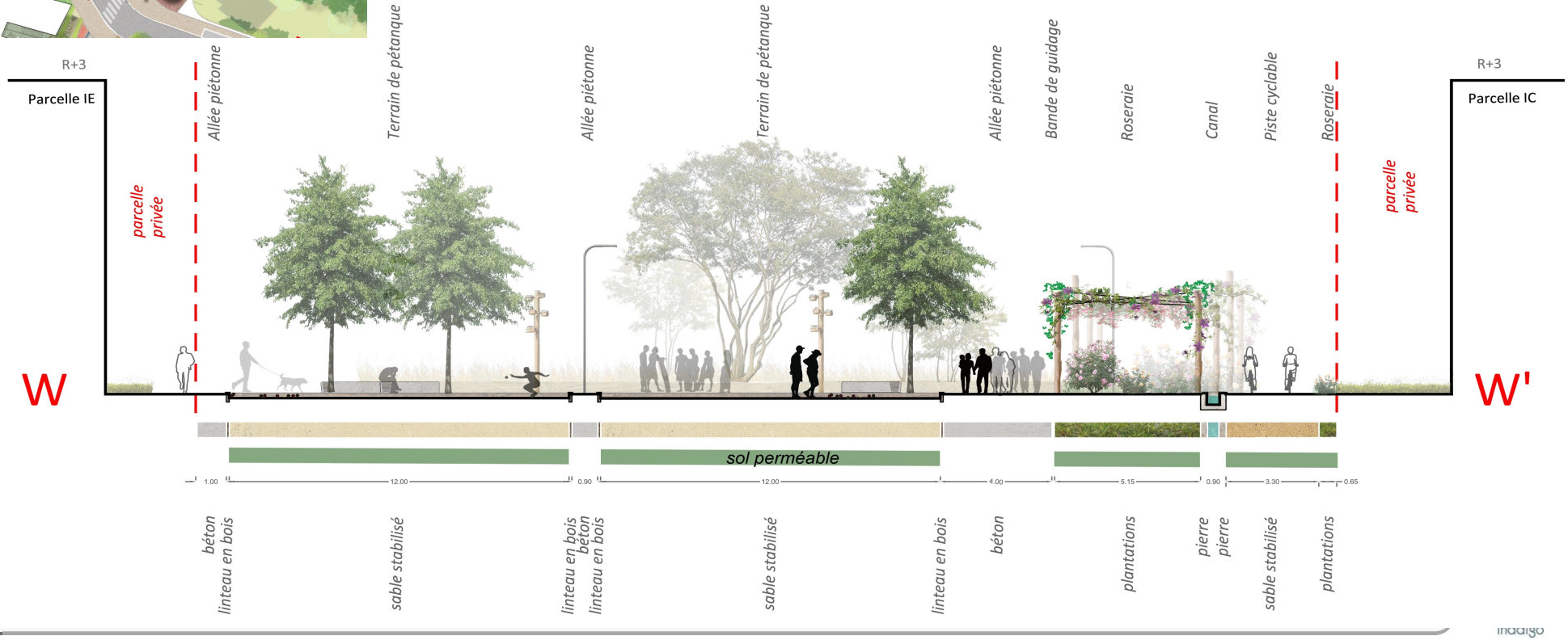
La Place centrale











Le grand parc vallonné







Le grand parc vallonné - coupe





butte végétalisée anti-bruit

Arbres tige + Cépées + strate intermédiaire et strate basse

piste cyclable existante

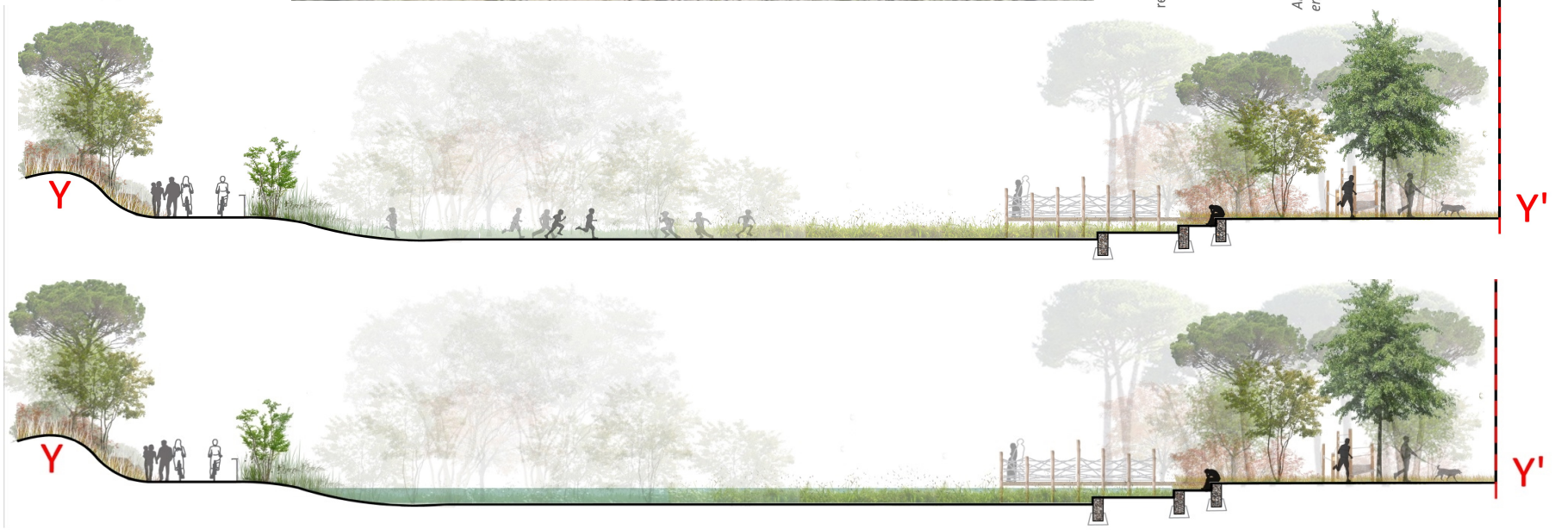
restanque

Arbres tige + Cépées en plantation aléatoire

parcelle privée

R+3

Parcelle IB



sol perméable

5.74 | 3.00 | 33.69 | 5.07 | 10.67

inddigo

Les jardins partagés





Permaculture





La démarche EcoQuartier



Signature de la charte Ecoquartier en septembre 2016

Dossier de candidature Ecoquartier à l'étape 2 « Ecoquartier en chantier »

- Axe 1 : démarche et processus
- Axe 2 : cadre de vie et usages
- Axe 3 : développement territorial
- Axe 4 : préservation des ressources et adaptation au changement climatique

Dossier mis à jour partiellement pour les candidatures Ecoquartier aux étapes 3 « Ecoquartier livré » et 4 « Ecoquartier vécu »

Référentiel EcoQuartier annexé au Cahier des Charges de Cessions de Terrain

Concertation et Co construction

Réunions techniques	- Bureaux d'études spécialisés (Eau, Ecoquartier, Paysage…) - DREAL, DDTM, AUDAT, SITTOMAT
Ateliers participatifs avec les CIL et associations	- CIL : Groupement, Godillot, Bayorre, ASL Montérane - LPO, Amis de la Presqu'île de Giens, CIETM - Lycées Golf Hôtel, Agricampus Collège Jules Ferry

Atelier du 19 mars 2019 : travail participatif autour de post-it et planches thématiques





Axe 2 : CADRE DE VIE ET USAGES : le paysage, les espaces de rencontre et convivialité

Terrasse partagée



Local à vélo



Véhicules en autopartage



Bornes de recharge



Stationnement vélos



Axe 2 : CADRE DE VIE ET USAGES : le paysage, les espaces de rencontre et convivialité

⟶ Prévoir des espaces pour tous



Parcours de rééducation physiques pour séniors





Jeux pour enfants

Axe 2 : CADRE DE VIE ET USAGES : le paysage, les espaces de rencontre et convivialité

⟹ Des espaces verts « utiles »

Sentiers pédagogiques (plantes méditerranéennes, aromatiques, médicinales…)









⟶ Commerces et services de proximité



Boulangerie



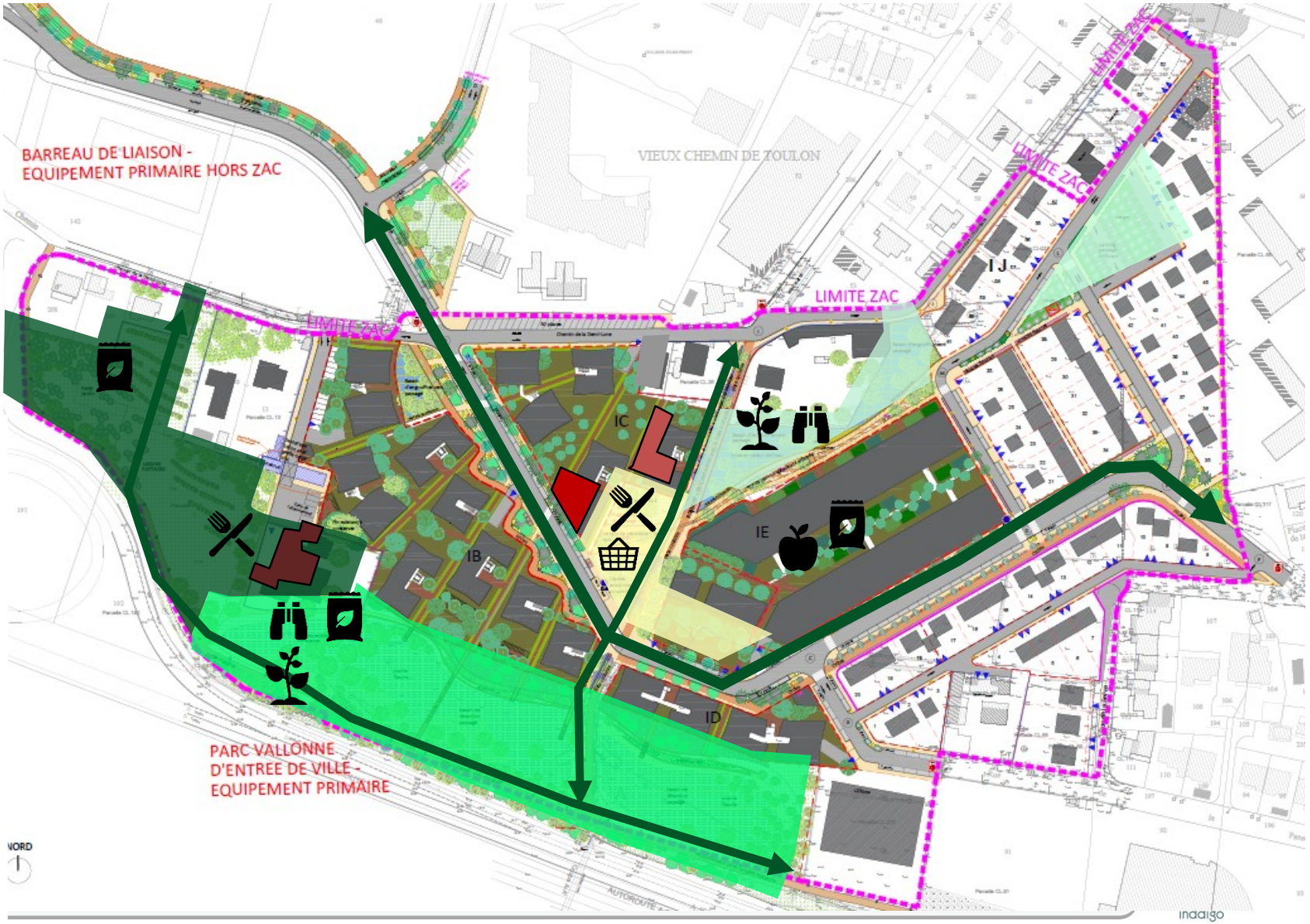
Marché de producteurs



Concept de magasin « cafetier & épicier »

Axe 3 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :
Optimiser l'utilisation des ressources naturelles et développer les circuits courts

- Le jardin
- La placette
- Le mail planté
- Le Parc
- Le Moulin
- Les locaux commerciaux
- La crèche
- Cultures maraîchères, permaculture, hortithérapie
- Vergers
- Compostage collectif
- Observation des milieux écologiques
- Transformation culinaire / alimentation
- Commerce de proximité / distribution



Axe 3 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
Carte de la desserte en modes actifs : vélos et piétons

Périmètre de projet

A 15 minutes à pied de la placette, centralité au cœur du projet

Itinéraires cyclables dans le projet

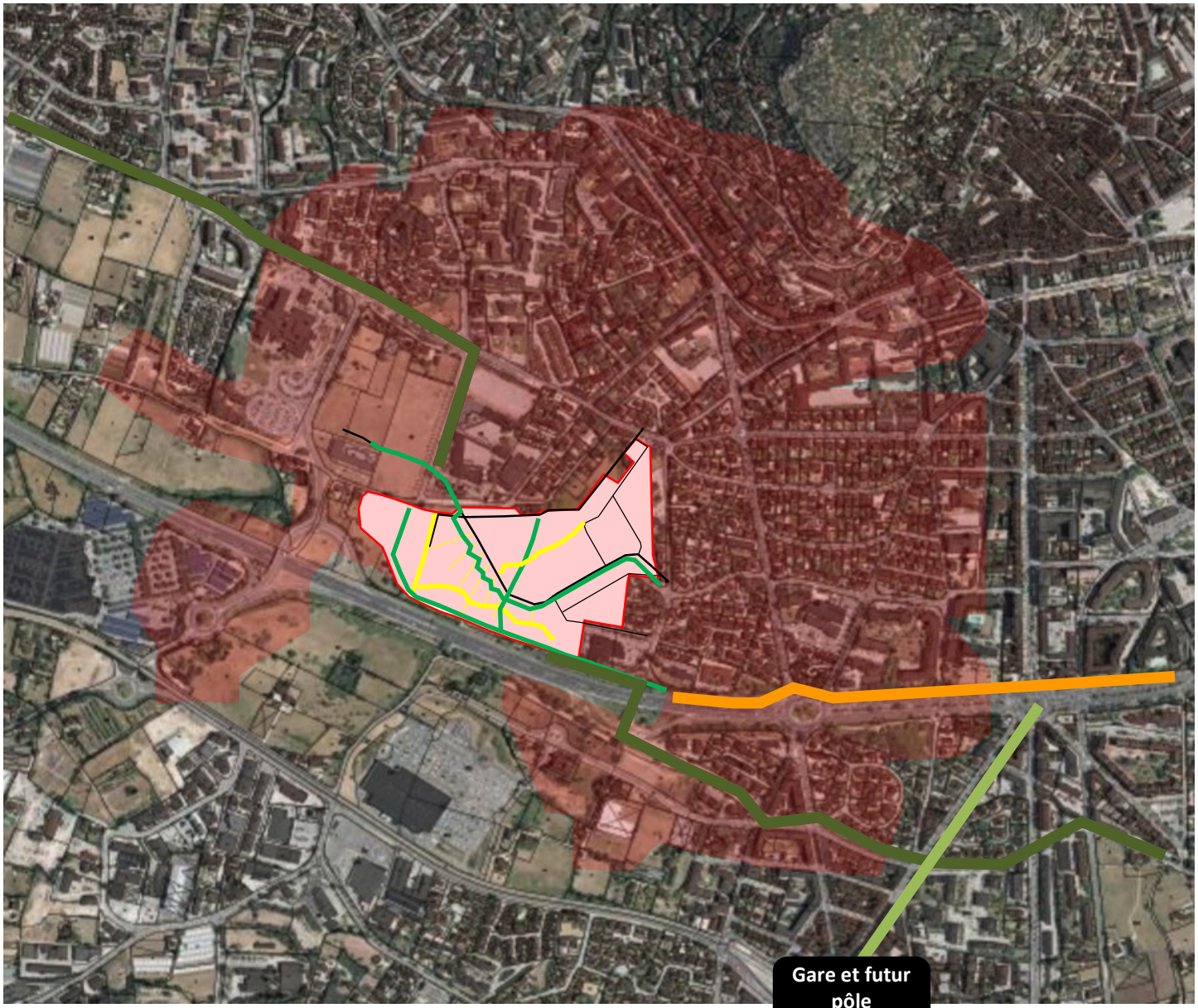
Pistes cyclables et voies vertes

Autres aménagements

Future piste cyclable

Cheminements piétons

Voiries et cheminements piétons



Axe 4 : PRESERVATION DES RESSOURCES ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Carte de principes de régulation bioclimatique et confort d'été / ensoleillement

Espaces publics : **îlots de fraicheurs plantés**

Bassins d'engouffrement

Bassins en partie basse (pas toujours en eau)

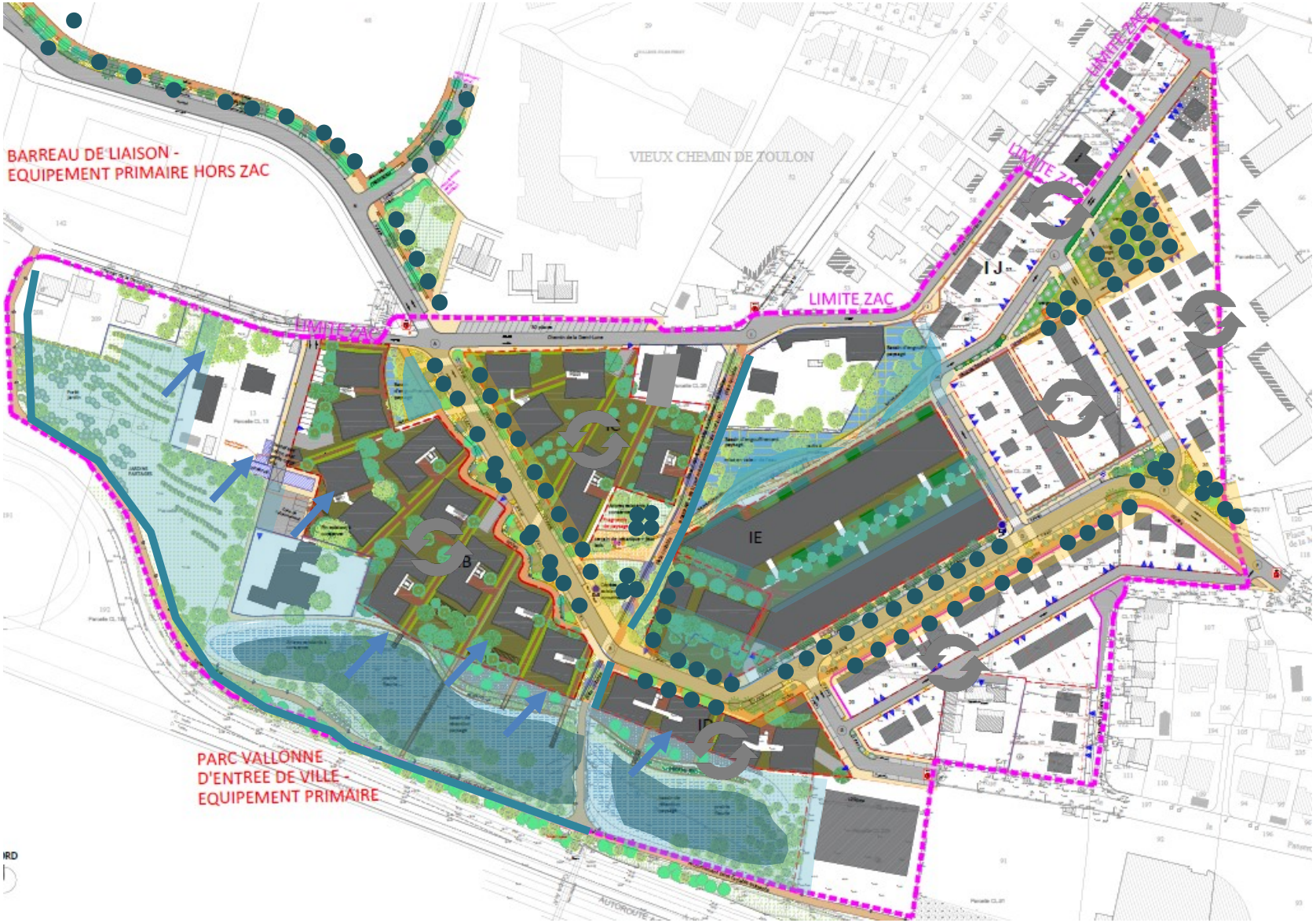
Espaces publics plantés d'arbres

Canal Jean Natte conservé / réhabilité

Principes de **logements bi ou tri orientés,** peu de logements mono orientés

Eté : brises dominantes

Implantation du bâti pour permettre l'écoulement des eaux



⟹ Des bassins d'engouffrement paysager











Panneaux photovoltaïques sur les toits

Chauffe-eau et systèmes solaires combinés HELIOPAC





Objectif énergétique :

➡ Règlementation thermique – 30 %

Privilégier l'utilisation de matériaux locaux, bas carbone et biosourcés

E+ C- ÉNERGIE POSITIVE & RÉDUCTION CARBONE

CERTIFIÉ PAR CÉQUAMI NF HABITAT HQE

Axe 4 : PRESERVATION DES RESSOURCES ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Carte de gestion des déchets : collecte, et lieux en faveur de la gestion et de la réduction des déchets

Limiter la production de déchets et consolider les filières de valorisation et de recyclage

Lieux supports à la réduction des déchets et à la sensibilisation

- Locaux communs / dans les lots
- Moulin
- Crèche
- Cellules commerciales

Lieux supports à la réduction et valorisation des déchets organiques

- Compostage collectif public / par lot
- Poulailler collectif (à côté du Moulin)

Organisation de la collecte

- Halls des logements
- Rayon de 30m entre les halls et localisation des PAV
- Voies circulées pour la collecte

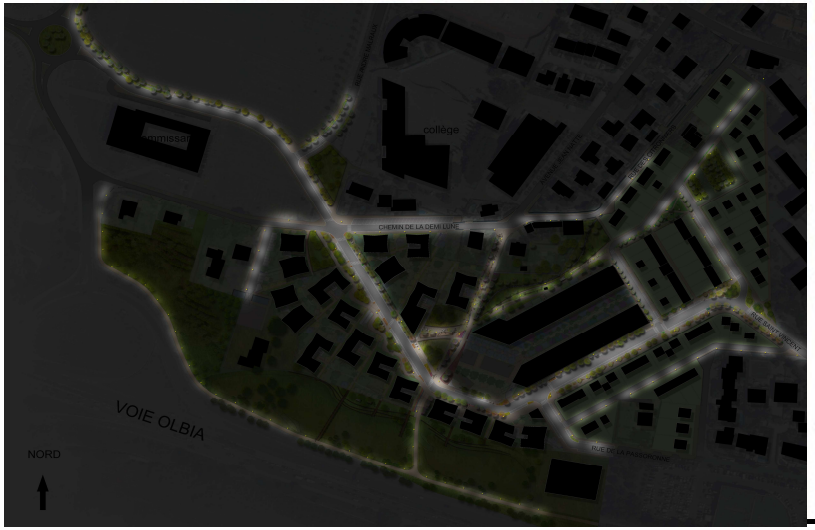




Des équipements en faveur de la biodiversité











Axe 4 : PRESERVATION DES RESSOURCES ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Appui sur les savoir-faire et acteurs locaux, pour la gestion et la sensibilisation

La Maison de l'Environnement





Locaux de la Maison de l'Environnement actuel





Ateliers pédagogiques d'éducation à l'environnement



Salle de conférence





Le Moulin : future Maison de l'Environnement